



---

# LETTRES D'EUROPE & ENTREPRISES

Oct. 2016 – n°75

## SOMMAIRE

<b>Brexit : du mariage à la carte au divorce à surprises</b> <i>par Bruno VEVER</i>	P. 2
<b>Le poids de l'Europe anéantirait-il l'Europe ?</b> <i>par François-Xavier BELLEST</i>	P. 6
<b>AG d'Europe et Entreprises : quatre exigences pour relancer l'Europe</b>	P. 9



---

## Brexit : du mariage à la carte au divorce à surprises

Bruno VEVER

---

Je t'aime, moi non plus. Comment ne pas se remémorer le duo avec Birkin à l'occasion du « Brexit » ouvrant sur de nouvelles inconnues les tumultueux rapports du Royaume-Uni avec la construction européenne ?

Le mariage de raison contracté en 1973 avec l'Union européenne était apparu comme un armistice en forme de ralliement. Il semblait conclure à l'avantage de Jean Monnet et des pères fondateurs l'opposition originelle entre la Communauté des six qui avait visé, dès 1950, à mettre en commun sur un mode supranational, commençant par l'économie, les principaux intérêts des ennemis d'hier, et l'association de libre échange initiée en réaction par le Royaume-Uni sur un mode strictement intergouvernemental avant de se trouver déclassée par la réussite de l'autre modèle.

Resté viscéralement hostile à tout concept européen fédéralisant, le Royaume-Uni avait néanmoins accepté de participer loyalement, lors de la décennie suivante, à la relance par Jacques Delors d'un marché unique, reconnaissant ses vertus libérales, après avoir fini par obtenir, pour prix de sa non obstruction, un rabais permanent à sa contribution budgétaire nette.

L'Histoire ayant inopinément bousculé le contexte politique d'achèvement du marché unique, avec la chute du mur de Berlin, l'unification allemande, le dégel post-communiste et la perspective de nouveaux élargissements à grande échelle, la France, l'Allemagne et leurs proches partenaires voulurent consolider la Communauté en créant une union monétaire tout en ébauchant une citoyenneté commune avec une libre circulation sans entraves, un socle de droits fondamentaux et un espace juridique unifié, et en inaugurant les bases d'une politique étrangère et de sécurité commune.

Le Royaume-Uni ne cessa dès lors de multiplier les prises de distances, cherchant, non sans divers appuis et bon nombre de succès, à maintenir chaque fois que possible une primauté de l'intergouvernemental et de l'unanimité, obtenant à défaut de déroger aux avancées qui le heurtaient le plus, en l'occurrence le protocole social (avant un revirement ultérieur de Tony Blair), l'espace Schengen et bien sûr la mise en place de l'euro.

A l'issue de quatre décennies de vie conjugale à la carte avec l'Union européenne, le Royaume-Uni avait, au total et d'un strict point de vue britannique, maintes raisons de se féliciter de sa propre situation en Europe comme de l'évolution générale de celle-ci. Jugeons-en :

. l'anglais était devenu, élargissements aidant, la principale langue véhiculaire des institutions communautaires, éclipsant l'usage jusque là prééminent du français et promouvant, avec l'esprit anglo-saxon, un angle d'approche naturellement très « business » ;



- . le Conseil européen régi par l'unanimité, était devenu, par-delà le renforcement du Parlement européen, l'arbitre suprême avec une vigilance prioritaire de chacun à ses propres intérêts nationaux, et une Commission européenne de plus en plus reléguée à un rôle de secrétariat ;
- . l'Eurogroupe des dix-neuf ministres des finances avait préservé des liens étroits avec le Conseil à vingt-huit, permettant au Royaume-Uni de garder une influence proche à défaut d'être interne sur l'environnement et les effets de l'euro ;
- . l'euro lui-même était demeuré circonscrit à sa seule dimension monétaire, ses participants n'étant pas parvenus à l'encadrer dans une réelle union politique ;
- . en particulier, le « non » français au référendum du traité constitutionnel en 2005 avait opposé un coup de frein spectaculaire à toute évolution fédérale, et dispensé le Royaume-Uni d'endosser en cette occasion le rôle d'éternel trouble-fête ;
- . les travaux du marché unique s'étaient pour leur part recentrés sur l'union bancaire et la libération des services, notamment financiers, priorité chère à la City première place européenne ;
- . le budget européen était resté confiné à la portion congrue, plafonné depuis des décennies en-deçà de 1% du PIB, bien que les budgets nationaux des Etats n'aient pour leur part cessé de croître jusqu'à confisquer 50% de ce PIB ;
- . le volet fiscal du marché unique ainsi que les perspectives d'un vrai volet social étaient demeurés pour l'essentiel hors du champ de compétence communautaire ou soumis à l'unanimité ;
- . l'Allemagne, échaudée par la froideur diplomatique voire l'hostilité politique de la France à toute perspective fédérale européenne comme par des difficultés hexagonales persistantes à se réformer et rééquilibrer ses comptes, et se découvrant elle-même bien recentrée au cœur du continent réunifié, avait fini par trouver dans l'approche tant intergouvernementale que libérale du Royaume-Uni un contrepoids utile à la survivance des vieux démons colbertistes français ;
- . ce faisant, et à l'instar d'autres Etats membres de l'Europe élargie, l'Allemagne était devenue de moins en moins enthousiaste pour d'ambitieuses réformes politiques des traités, contrairement à ses positions vingt ou trente ans auparavant ;
- . enfin, cerise sur la gâteau, l'accord de février 2016 au Conseil européen avec David Cameron en prélude à son référendum allait au-delà de ce tout ce que les Britanniques pouvaient espérer : renonciation à une Union de plus en plus en plus étroite, limitation possible d'allocations sociales à des ressortissants communautaires non-nationaux, remise en cause possible d'une réglementation européenne par une majorité de députés nationaux, non-discrimination par l'Union d'autres monnaies que l'euro. On s'étonnera surtout, à défaut sans doute de pouvoir encore s'en indigner, de l'absence de consultation et du manque de réaction en Europe aux ultimes coups de canif ainsi infligés à l'esprit et aux règles communautaires !

On aura donc compris que les Britanniques étaient bel et bien parvenus, à la veille de leur référendum, à obtenir de l'Union européenne, en plus du beurre et de l'argent du beurre, les faveurs peu avouables des vingt-sept crémiers ! Faveurs qui ne seront en définitive guère consommées, ayant été suspendues à une issue positive du référendum !



On pourra disserter longtemps sur les raisons qui auront finalement amené près de 52% d'électeurs britanniques à se prononcer, malgré tant de concessions unilatérales, et à la surprise quasi-générale, pour une sortie de l'Union européenne.

Rien n'aura en effet dissuadé une majorité d'électeurs d'une si paradoxale issue, ni les régimes spéciaux obtenus de longue date ou récemment de la part de l'Union, ni les soutiens pro-européens convergeant de tous niveaux, tous bords et toutes parts, ni même la vague d'émotion suscitée par l'assassinat en fin de campagne d'une députée pro-Brexit.

Le vote référendaire du Brexit, malgré une expression pro-européenne majoritaire chez les jeunes, les cercles intellectuels et universitaires, les milieux économiques, les Londoniens, les Écossais, les Irlandais du Nord, s'est joué sur des craintes d'immigration massive, un sentiment d'abandon ressenti au sein de régions rurales ou anciennement industrielles, le désengagement budgétaire et social de l'Etat, l'émergence de contrats de travail « zéro heure », des retraites fragilisées, un gouvernement Cameron aussi divisé sur le référendum qu'impopulaire dans l'opinion, une radicalisation extrême des eurosceptiques avec une désinformation sans freins et une presse tirant à feu continu sur les « eurocrates » de Bruxelles désignés pour mille et une raisons à la vindicte populaire.

Et maintenant ? Après un mariage à la carte qui perdurait tant bien que mal depuis quarante-trois ans, la rupture votée par les électeurs risque fort d'inaugurer les inconnues d'un divorce à multiples tiroirs et autant de surprises.

En premier lieu, cette rupture va s'apparenter à un véritable casse-tête pour les dirigeants du Royaume-Uni et leurs diplomates. David Cameron, éjecté de la vie politique suite à son calamiteux pari politique, aura laissé en succession à Theresa May, flanquée au Foreign Office de Boris Johnson, tonitruant avocat du Brexit, le soin d'engager la procédure de sortie prévue à l'article 50, restée à ce jour en suspens. Quel régime d'échanges et d'association négocier ensuite avec l'Union, de multiples options étant possibles (cf. les régimes très différenciés appliqués à la Norvège, la Suisse ou la Turquie, mais aussi le Canada ou bien d'autres pays tiers) ?

Et alors que le Royaume-Uni avait réussi, à l'intérieur de l'Union, à optimiser ses avantages en minimisant ses obligations, il risque fort à présent de se retrouver, hors de l'Union, face aux perspectives d'une équation inverse : ainsi, la Norvège ou la Suisse n'ont accès au marché unique qu'en versant une contribution budgétaire spéciale et sans avoir voix au chapitre des réglementations qui leurs sont imposées !

Pire encore, le Royaume-Uni quittant l'Union risque lui-même d'être de moins en moins uni. L'Écosse, qui a voté à plus de 60% pour le Brexit, n'est pas prête à plier face au Brexit et agite à nouveau des perspectives d'indépendance. Sa Première Ministre Nicola Sturgeon n'a guère attendu pour aller aussitôt défendre auprès des présidents de la Commission et du Parlement européen les intérêts spécifiques écossais. Mêmes interrogations concernant l'Irlande du Nord également favorable au Brexit, doublées cette-fois des enjeux à terme d'une réunification irlandaise. La couronne royale, restée si discrète face au référendum, risque de connaître quelques soucis quant aux possibles répercussions en chaîne du Brexit...

Du côté de l'Union européenne, les soucis et interrogations ne sont pas moindres. Le choc du vote britannique est rude, la frappant d'une sorte de sidération. Mais si les marchés financiers n'ont pas



manqué d'accuser le choc, tandis que la livre dévissait, l'union monétaire des dix-neuf a une nouvelle fois démontré tous ses mérites en évitant à l'Europe les bouleversements en chaîne de taux de change du passé. Par contre les adieux du Conseil européen à David Cameron n'ont guère débouché sur une attitude claire des vingt-sept sur la façon de traiter et de surmonter la crise de sécession.

Concernant les délais et modalités de sortie des Britanniques, qui risquent de nécessiter plusieurs années, une seule chose paraît claire : ceux-ci vont tenter d'obtenir des vingt-sept représentés par Michel Barnier, négociateur du Brexit désigné par la Commission, autant d'« opt in » dans leur nouvelle situation « out » qu'ils avaient réuni d'« opt out » dans leur précédente situation « in » !

Quant aux perspectives d'une relance parallèle de la construction européenne, sans laquelle cette période à hauts risques risque de plomber davantage encore la déliquescence de l'Union, voire d'inciter à d'autres menaces et risques sécessionnistes, elles ne sont guère mieux clarifiées jusqu'à présent. Tel était pourtant l'objectif prioritaire du sommet à vingt-sept réuni le 16 septembre à Bratislava.

Certes, les vingt-sept auront tenté d'y faire bonne figure malgré de nombreuses tensions sous-jacentes, toujours prêtes à se rallumer, notamment entre Nord et Sud comme entre Est et Ouest. Conscients de l'urgence à resserrer les rangs, ils ont convenu de définir dans les six prochains mois la « feuille de route » d'une Europe plus « attrayante », à valider lors du sommet du soixantième anniversaire du traité de Rome en mars 2017.

Cette feuille de route devrait comporter en bonne place les chantiers prioritaires d'une relance de la sécurité antiterroriste et de la défense militaire européenne, comme une attitude plus cohérente sur l'immigration avec un renforcement des moyens communs aux frontières extérieures. D'autres exigences ont également été rappelées, telles un renforcement de la coopération technologique et industrielle, un appui mieux coordonné à la relance économique, et une meilleure association des citoyens et de tous leurs parlementaires à cet approfondissement européen.

Mais, dans ces domaines comme dans d'autres, tout reste à revoir, à redéfinir, à relancer, sauf à demeurer dans un incantatoire verbal surajouté à l'immobilisme des comportements. Le scepticisme britannique était devenu depuis tant d'années un paravent commode pour éviter de se poser trop de questions et pour renvoyer à plus tard toute relance européenne. Même si la sortie britannique permet a priori de débattre dorénavant de questions jusqu'alors mort-nées ou taboues, on devine d'ores et déjà qu'il risque fort d'y avoir, tant entre la France et l'Allemagne qu'entre les six pays fondateurs, les dix-neuf de l'euro ou les vingt-sept restants de l'Union au moins autant d'interrogations, de confusion et sans doute de tensions que de convergences sur les voies et moyens d'une telle relance.

Le « non » des Britanniques à une Europe retaillée à leurs propres mesures débouchera-t-il *in fine* sur un autre paradoxe, celui d'un « oui » des vingt-sept pour relancer l'esprit et les méthodes communautaires ? Dans l'attente d'un retour en Europe de l'imagination au pouvoir, il nous reste comme espoir le pouvoir de l'imagination.

Bruno VEVER,  
délégué général d'Europe et Entreprises



---

## Le poids de l'Europe anéantirait-il l'Europe ?

François-Xavier BELLEST

---

La zone euro a résisté au Grexit et au Brexit, mais elle reste enfermée dans ses contractions et ses contradictions. Ceux et celles qui croient en l'Europe s'essouffent et peinent à faire perdurer le « modèle européen », fût-il que celui-ci existe encore. Ceux et celles qui ne croient plus en l'Europe s'acharnent contre elle et tentent de vouloir « casser » ledit modèle. Le citoyen lambda européen, quant à lui, essaye – tant bien que mal – de ne pas voir son quotidien bouleversé par ces menaces, le plus souvent très déstabilisantes.

Fragilité de la Grèce, sortie de la Grande-Bretagne, terrorisme, chômage, jeunesse, environnement, migrations sont autant de grands sujets qui passionnent et qui finissent par agacer. Soixante ans après la signature du traité de Rome, comment nos grands « dirigeants » restent-ils incapables de se réformer pour continuer cette « belle construction » qu'est devenue l'Europe ?

Nous le voyons bien, les années passent avec les crises et les chocs : l'Europe encaisse, mais ne bronche pas... ; l'Europe accuse les coups, mais ne faillit pas. Mais l'Europe s'essouffle, le citoyen européen également.

L'espace Schengen a imploré sous la plus importante vague de migrants que l'Europe ait connue depuis 1945. Des pays membres de l'Europe sont allés jusqu'à construire des murs pour se « protéger » de cette vague. Alors même que l'Europe, depuis ces vingt dernières années, a tout mis en œuvre pour abattre ces murs.

Aujourd'hui, le conflit syrien se gère sans les Européens, dans un imbroglio difficile à suivre même pour les observateurs assidus. Étatsuniens, Russes, Turcs, Iraniens, Saoudiens ont tous un rôle majeur dans cette horrible guerre, les uns avec des hommes et des armes, les autres avec l'argent et la corruption, d'autres avec des rôles dont on ne saurait les décrire en mots. D'une part, cette absence de l'Europe comme acteur majeur contribue à son affaiblissement et renforce sa fragilité face aux actes terroristes, dont elle est malheureusement victime. D'autre part, l'Europe est menacée dans sa stabilité par cette vague de réfugiés dont elle ne gère plus les flux, ayant préféré signer un pacte (pas très glorieux, à mon humble avis) en mars dernier avec la Turquie, moyennant un chèque de 3 milliards d'euros (en plus des 3 milliards déjà agréés à l'aide des Syriens en Turquie, fin 2015). L'Europe n'a-t-elle pas fragilisé sa crédibilité politique en agissant ainsi ?

L'Europe ne se défend guère mieux, visiblement affaiblie par sa jeunesse et malade des crises qu'elle traverse, devant le lever de boucliers lorsqu'elle tente de négocier le TAFTA (*Trans-Atlantic Free Trade*



*Agreement* / Traité de Libre Echange Transatlantique). La commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmström, tient à faire aboutir ce traité - comme un grand nombre d'Européens –, mais celui-ci reste cependant une étape d'un projet plus vaste qui vise à installer l'Europe dans un système commercial mondial. L'Europe des PME et l'Europe des Citoyens ne semblent pas conscientes de l'importance de ces traités. Mais leur explique-t-on ? Le 4 février dernier, en Nouvelle-Zélande a été signé l'accord de partenariat transpacifique. Moyen d'abattre les barrières au commerce et aux investissements entre les signataires, le traité vient concurrencer la suprématie de la Chine dans cette région très active. L'Australie, le Brunei, le Canada, le Chili, les États-Unis, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam constituent ainsi la plus vaste zone de libre-échange du monde. Aujourd'hui, ces douze pays représentent près de 40% de l'économie mondiale. Les Européens en sont-ils conscients ? Les Français, quant à eux, semblent vouloir empêcher ce traité. Cependant, la position de la France est largement minoritaire en Europe. Au sommet de Bratislava, il s'est trouvé une majorité claire pour réaffirmer son attachement à la conclusion du TAFTA. Un cycle de négociations reprendra le 3 octobre prochain, mais le traité n'est pas près d'être signé, puisqu'il dépend très étroitement des résultats des élections aux États-Unis). Donc « wait and see »... !

Et la France dans tout cela ? Elle semble aussi perdue que l'Europe, voire plus... Sans prise de position partisane, la politique française dépend de l'Europe... C'est une évidence. Mais pas pour tout le monde... !

Je dirai « comme d'habitude », les candidats à la future élection présidentielle de 2017 semblent ignorer cette évidence. Est-ce volontaire, ou est-ce un oubli...politique ? Je n'ai pas de réponses... mais cela semble caractéristique des démocraties européennes où le débat sur l'Europe ne s'invite pas ou si peu dans les programmes des candidats. Alors que dans cette Europe affaiblie, il y aurait « besoin » d'un(e) candidat(e) qui se targue d'être euro-français(e) plutôt que franco-européen(e) sinon franco-non-européen(e) voire franco-antieuropéen(e). Mais où se cache-donc ce/cette candidat(e) ? L'Europe apparaît être un poids, lourd à porter... !

Bien sûr, le mot « Europe » s'invite dans les débats, mais il semble si peu important qu'ils/elles en oublient sa définition et tout le sens qu'il crée dans notre vie aujourd'hui. Dans la vague des propositions sociétales, économiques, sociales, environnementales, culturelles, l'Europe n'est pas présente. Aucun n'évoque la fragilité dans laquelle se trouve l'Europe. Les candidats parlent de l'Europe sans ses contraintes ou alors les dénoncent mais sans initier un quelconque début de réponse. La majorité des candidat(e)s font de Bruxelles le bouc émissaire de toutes les difficultés et les malheurs de la France : crise migratoire, déficit, chômage, etc. Certain(e)s veulent revenir sur les accords ou les modifier. Ils/elles oublient un peu vite que la France est liée par le traité de Maastricht, approuvé par référendum par les Français en 1992. Ce texte a abouti à la création de l'euro, mais l'une des contreparties est le maintien du déficit budgétaire en deçà de 3%. À force d'arrangements avec (un complaisant) Bruxelles, presque tous/toutes semblent placer la France hors la loi européenne... À force de préjuger que les Français sont des eurosceptiques, ils/elles n'osent pas s'aventurer sur un discours eurooptimiste. Ils/elles préfèrent se présenter comme le/la seul(e) garant(e) de la souveraineté française plutôt qu'en défenseur/deresse de l'Union européenne ! Dommage !

Aucun(e) n'osera dire qu'il ne faut pas remettre en cause un processus fruit de trente années de discussions et de compromis.



---

Aucun(e) n'annoncera qu'il faut redonner du sens à l'Europe et lui redéfinir un avenir.

Aucun(e) ne criera que l'avenir de la France passe par l'avenir de l'Europe et vice versa.

Pourtant, depuis nombre d'années et plus encore en 2016 et les années suivantes, la politique française commence à Bruxelles.

Oup's, il est vrai que j'oubliais que la France vivait en dehors du temps... Résistante au changement, la France vit en dehors du monde et de l'Europe...

Espérons que la tendance française n'éloigne pas l'Europe de ses fondements... Mais comment faire alors pour faire prendre conscience aux gouvernants que l'Europe est l'avenir de la France ?

L'Europe, aujourd'hui, doit apporter des solutions concrètes. L'Europe ne doit pas se laisser prendre en otage par les enjeux de politique intérieure de chacun des pays membres.

A force d'écrire dans la Lettre d'Europe et Entreprises, j'ai cette (amère) impression de me répéter et d'écrire « qu'il y a qu'à », « qu'il faut » refondre l'Europe et repenser son avenir, lui donner une vision pour nous autres, les Européens ! Sans vision, nous irons nulle part... !

François-Xavier BELLEST,  
Sémiologue, administrateur d'Europe et Entreprises





## AG d'Europe et Entreprises : quatre exigences pour relancer l'Europe

L'Assemblée générale d'Europe et Entreprises réunie le 24 septembre 2016 à la Maison de Jean Monnet à Houjarray (Yvelines) a principalement débattu de la situation européenne face au Brexit et des perspectives de relance à vingt-sept suite au récent sommet de Bratislava. Il a été convenu d'intervenir dans le débat de la nouvelle « feuille de route » européenne en insistant sur quatre exigences qui paraissent essentielles pour relancer l'Europe et retrouver la confiance des citoyens :

1. la Commission européenne ne devrait plus hésiter à utiliser pleinement, comme elle a seulement commencé à le faire, ses pouvoirs directs de contrôle et régulation concurrentielle pour contribuer à un encadrement fiscal et social plus équitable entre les Etats membres ;
2. la Banque centrale européenne, qui a déjà su valoriser son statut fédéral par ses capacités d'initiative, devrait renforcer sa coopération avec la Banque européenne d'investissement pour donner un nouveau souffle au plan Juncker d'investissements stratégiques, dont l'impact est resté à ce jour trop peu significatif, et relancer une intégration économique et financière laissée coupablement en jachère par les Etats malgré l'union monétaire ;
3. la France et l'Allemagne, trop déphasées l'une de l'autre ces dernières années, devraient prendre l'initiative d'un pacte bilatéral, ouvert aux autres, pour approfondir leur solidarité mutuelle tant en matière de politique étrangère, défense et sécurité commune, qu'en appui à l'union économique et monétaire à travers une coopération renforcée en matière budgétaire, financière, fiscale et sociale, tout en engageant un effort conjoint d'explication des nouvelles réalités mondiales et des nouvelles exigences européennes auprès de leurs propres citoyens ;
4. l'objectif de ces différentes initiatives devrait être de reconquérir ensemble nos souverainetés dans le monde d'aujourd'hui, à travers la seule alternative qui apparaisse crédible face aux nouveaux géants continentaux : une « souveraineté européenne » enfin perceptible, qu'il nous reste pour l'essentiel à inventer pour pouvoir l'exercer et la faire respecter au bénéfice de tous nos citoyens.

---

### EUROPE & ENTREPRISES

Association loi 1901  
Maison de l'Europe de Paris  
35 rue des Francs-Bourgeois  
75004 Paris

[www.europe-entreprises.com](http://www.europe-entreprises.com)

**Président, Directeur de la Publication :**

Philippe Laurette

**Rédaction :** [entreprise\\_europeenne@yahoo.fr](mailto:entreprise_europeenne@yahoo.fr)

**Rédacteur en chef :** François-Xavier Bellest

*Pour recevoir un dossier sur Europe & Entreprises, contactez le secrétariat de l'association en envoyant votre carte de visite au siège de l'association ou en envoyant un mail à : [entreprise\\_europeenne@yahoo.fr](mailto:entreprise_europeenne@yahoo.fr)*

**Éditorialiste :** Bruno Vever

**Production :** Europe & Entreprises

**Numéro ISSN :** 1638-6094

*Europe & Entreprises est un lieu de rencontre, d'information et de débats sans tabous sur l'Europe.*



EUROPE & ENTREPRISES  
Association for euro-entrepreneurs

*Lettres d'Europe et Entreprises – Octobre 2016 – n°75*